

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

Investissement :

Dépenses : 131 986,21 € Recettes : 293 310,20 € Résultat : 161 323,99 €

Fonctionnement :

Dépenses : 723 542,64 € Recettes : 780 262,07 € Résultat : 56 719,43 €

Ces résultats sont repris au budget de l'exercice 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve le compte financier unique du budget communal pour l'année 2024 par 14 voix pour.

Pour rappel la prochaine commission finance se tiendra le jeudi 27 mars à 14h00 et le vote du budget se tiendra le mardi 8 avril à 19h30.

3- Délibération procédure de reprise des concessions cimetièrre en état d'abandon (délibération n°2025-10) :

Monsieur le Maire explique qu'une procédure de reprise de 12 concessions en état d'abandon au cimetière est engagée depuis le 17 Août 2021. La procédure arrivant à sa fin, une délibération doit être prise pour clôturer cette procédure.

Monsieur Robert ARNAUD-COFFIN demande la liste des concessions faisant partie de la procédure. Elle lui sera adressée ultérieurement.

Le conseil municipal accepte de prendre la délibération afin de clôturer la procédure.

4- Délibération recrutement agents non titulaire (délibération n°2025-11) :

En application de la loi du 26 janvier 1984 relative au statut de la fonction publique territoriale, il est possible de recruter des agents non titulaires pour assurer le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent non titulaire momentanément indisponible (congé annuel, congé de maladie...).

Les contrats sont conclus pour une durée déterminée et renouvelés dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer.

Après avoir entendu les explications de M. le Maire, le conseil municipal accepte de prendre cette délibération.

5- Convention participation Risque Santé et/ou Prévoyance CDG69 :

Les employeurs territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir les risques santé (frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident) et les risques prévoyance (incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou décès).

Cette participation devient obligatoire pour les risques santé à partir du 1^{er} janvier 2026. Le montant minimal de participation pour l'employeur est de 15€ brut mensuel par agent.

Le CDG69 relance une procédure de marché pour mettre en place de nouvelles conventions, avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 6 ans.

Le conseil municipal accepte de signer cette convention.

6- Nouvel accueil plaintes Gendarmerie Nationale :

Depuis le 1^{er} Septembre 2024 la brigade de Gendarmerie Nationale de Villefranche Sur Saône ne reçoit plus les habitants dans leurs locaux mais au sein de trois mairies (Lacenas, Blacé et Le Perréon).

Cette expérimentation s'est terminée début février avec la rencontre des maires afin d'en tirer les premières conclusions.

L'expérimentation va être poursuivie dans une version améliorée, du 1^{er} mars au 1^{er} juin 2025, selon les modalités suivantes : optimiser la présence effective des gendarmes sur le terrain en réduisant leur temps d'attente en mairie en disposant d'une patrouille mobile de la gendarmerie, toujours active sur le territoire, en mesure de répondre à tout moment aux plaintes des usagers chez eux ou en mairie ainsi qu'aux interventions. Cela signifie que concrètement tous les jours, de 8h à 18h, une plainte pourra être prise dans l'une de vos mairies si un administré le souhaite.

Le but de cette 2^{ème} version de l'expérimentation est donc de faire de la brigade de Villefranche Sur Saône une brigade mobile au plus proche de la population dont l'emploi optimisé permet d'accroître l'efficacité.

7 - Rapports des commissions communales :

- **Environnement :**

La matinée verte aura lieu samedi 5 Avril en collaboration, depuis 26 ans, avec la Société de Chasse. Des déchets sont récupérés lors de cette matinée. L'information sera diffusée sur Panneau Pocket.

Une conférence sur la Biodiversité aura lieu vendredi 4 avril à 18h30 à la salle des fêtes en présence de l'Office de la Biodiversité présenté par Mme CHANTEREAU, Les viticulteurs, Agriculteurs, Société de Chasse et l'association Demain C'est Ici et Maintenant.

Une réunion a eu lieu sur la lutte contre le Frelon Asiatique. A cette réunion il y avait des apiculteurs, des représentants des communes de l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône. Un nombre significatif de sept nids a été constaté et détruit en 2024.

Une réunion des référents randonnée s'est tenue. Le responsable du département a signalé que le balisage était correct à Cogny. Attention à ne pas fixer de plaquettes sur les poteaux du PDIPR. Des plaquettes posées par la commission sont à repeindre.

- **Culture et patrimoine :**

Les dépliants sur l'église ont été récupérés. Sur 17 communes, 14 ont participé. La commune a participé à hauteur de 450 €. D'autres actions vont être menées, pour cela une

association a été créée « Trésor en Beaujolais » qui organisera les nocturnes des Eglises et d'autres actions.

- **Ressources humaines :**

Les agents ont été reçus pour leur entretien professionnel. Des formations ont été faites par quelques agents.

Encadrement de la garderie du soir : on recherche toujours une solution pour le créneau 17h30/18h00.

Un courrier pourra être envoyé aux parents pour l'utilisation du service et une augmentation pourra être envisagée.

- **Urbanisme :** Madame Amélie RATIGNIER informe le Conseil des dossiers suivants :

Déclarations préalables en cours d'instruction pour :

- Création d'un parking : « 147 Montée de la Mousse »
- Chemin d'accès en stabilisé et pavé, plantes grimpantes sur chemin : « 80 Route de Régný »
- Installation de 7 panneaux photovoltaïques : « 272 Montée de la Roche »
- Pose de 2 velux : « 9 Impasse du Duchamp »
- Réfection de la toiture et pose d'une fenêtre de toit : « 27 Route de la Dîme »
- Réfection de la toiture, changement de menuiseries, réfection mur de clôture et changement portail : « 133 Rue des Ecoles »
- Installation de 12 panneaux photovoltaïques : « 211 Route de Régný »
- Réhaussement murets de protection de part et d'autre de la porte d'entrée : « 281 Route de Celibety »
- Modification de façades, construction d'une mini piscine et abri voiture : « 112 Route du Rocher »
- Construction d'une pergola/terrasse : « 50 Route des Andrés »
- Pose de 12 panneaux photovoltaïques : « 216 Route des Andrés »

Permis de construire transmis à la CAVBS pour instruction :

- *Extension d'un auvent, surélévation partielle, transformation du garage et de la chaufferie, modification d'ouverture : « 2498 Route du Bois du Chêne »*
- *Réhabilitation et changement de destination d'un bâtiment : « Le Corbet »*

- **Voirie et domaine public, travaux et sécurité :**

M. Michel MORIN présente les travaux communaux et commente les photos concernant :

- Brigade Nature : Broyage végétaux « Chemin du Ricottier »
- Employés : curage du fossé « Montée Saint Claude »
- Brigade Nature : élagage arbres au Monuments aux Morts
- Purges « Route de la Varenne »
- Réparation du plancher côté droit dans le béné

- Reprise enduit du mur du cimetière
- Attila : réparation tôle toit de l'église

8 - Informations diverses :

8-1 : Course Vélo : passage du Tour du Beaujolais Samedi 14 juin après-midi

8-2 : Trail : passage du Saint-Ju'Trail le 20 avril

8-3 : Trail : passage du TCN de Theizé avec une course le 16 Mars matin

8-4 : Vieilles voitures : Randonnée historique des Beaujolais Samedi 5 avril matin

8-5 : Vidéoprotection : un rdv avec une société a eu lieu. Une réunion aura lieu Mardi 1^{er} avril à 18h30 pour la présentation de ce projet au conseil municipal

8-6 : Ecole : Un courrier de l'inspecteur académie a été adressé à la mairie pour informer la commune d'une ouverture d'une 4^{ème} classe élémentaire

8-7 : Association : Les commerçants de Cogny ont créé une association qui se nomme « Association Amicale des Commerçants de Cogny ».

8-8 : Marché des artistes : une réunion d'organisation se déroulera le 25 mars à 18h en mairie.

La séance est levée à 21h30

PROCHAINE REUNION :

MARDI 8 AVRIL A 19H30 (BUDGET), MARDI 6 MAI A 19H30,

MARDI 10 JUIN A 19H30, MARDI 15 JUILLET A 19H30

